



## 1 % pour second achat de résidence principale

Par **titit**, le **11/01/2016** à **16:12**

Bonjour,

J'ai vendu ma résidence principale car j'ai contracté un mauvais prêt immobilier en 2005. Je rachète avec les taux du moment et j'aimerais faire une demande de 1 %. Comme je ne suis pas primo accédant, ce prêt va-t'il m'être accordé ?

Merci.